



■ ACQUISITION DE MILES OUVERTE AUX SALARIÉS

A compter du 1^{er} juin, tous les salariés du groupe AF/KL et leurs ayants-droit auront la possibilité de cumuler des miles via le programme Flying Blue.

A quelle condition ?

- ▶ Être membre du programme Flying Blue en s'inscrivant directement sur le site (si n'êtes pas déjà membre). Maintien du coefficient multiplicateur en fonction de votre statut FB.

Comment cumuler des miles ?

- ▶ Par l'achat de billets R1 (prix du billet HT excluant de fait les R2). Gain : 4 miles/€ dépensé. Les miles acquis sont valables 2 ans du fait du statut Silver (sauf autre statut).
- ▶ En réglant ses achats avec sa carte American Express.

Comment dépenser ses miles ?

- ▶ Accès aux billets prime et à des primes avec les partenaires commerciaux, wifi, bagages, options sièges, repas, SAF et choix éco-responsable.

■ INFOS RÉMU

- **Fin avril a été versée la prime de participation**, nette de charge (enveloppe globale salariés AF environ 100 millions d'euros).

- **Sur le bulletin de paie fin avril : prime RADD spéciale PNC 1300 euros bruts + prime EAO 200 euros bruts** (qui sera ensuite versée chaque année en juin à partir de 2025) **+ 100 euros de prime de partage de la valeur.**

Ces primes ont été possibles par un accord catégoriel validé par le SNPNC, l'UNSA PNC, l'UNPNC et le SNGAF.

L'augmentation de 2,5% est entrée en vigueur pour la partie fixe et prime CC/P de notre rémunération sur la fiche de paie de fin avril, elle sera appliquée sur la partie variable (primes de vol) à partir de fin mai (décalage de l'activité d'avril payée fin mai).

Les primes négociées (RADD / EAO / PUA) sont soumises aux charges sociales (25% pour le salarié et environ 40% pour l'employeur) et sont donc bien prises en compte dans le salaire de référence retenu pour nos caisses de retraites (CNAV, CRPN).

- **Le 15 juin prochain sera versée la PUA** augmentée de 100 euros (suite à notre revendication), passant à **1500 euros bruts**. Attention les charges sociales (environ 375 euros soit 25% entre le brut et le net) et l'impôt à la source seront déduits en fin de mois avec le salaire de juin.

- **Les discussions «Prime JO» vont commencer.**

■ PROLONGATION BILLETS MÉDAILLE

La validité des billets Médaille arrivant à échéance le **30 juin 2024 est reportée au 13 janvier 2025**. La Direction nous informe que «cette disposition sera mise en oeuvre dans les meilleurs délais dans les systèmes de gestion».

■ CONTACT NAVETTE CDG

À conserver précieusement, le numéro de téléphone de la **ré-gul navette CDG : 01.41.56.37.69**

■ STAGES DE PRÉPARATION À LA RETRAITE DU CSE LIGNES

Le CSE Lignes propose des **stages de préparation à la retraite en visio ou en présentiel :**

Ces stages se déroulent sur 3 jours. Voici les dates jusqu'à la fin 2024 :

- ▶ **14-15-16 mai** en distanciel
- ▶ **11-12-13 juin** en présentiel (CDG)
- ▶ **10-11-12 septembre** en présentiel (CDG)
- ▶ **22-23-24 octobre** en distanciel
- ▶ **26-27-28 novembre** en présentiel (CDG)
- ▶ **17-18-19 décembre** en distanciel

Inscriptions et informations sur <https://www.cselignes.com/>

Saisir « retraite » dans le moteur de recherche du site.



■ CPF

Un projet de décret prévoit un reste à charge forfaitaire à la charge du salarié pour la participation obligatoire au financement des actions de formations éligibles au CPF. La somme a été fixée à 100 euros, quelle que soit la formation sélectionnée.

Le SNPNC a interpellé la Direction sur ce sujet afin d'ouvrir des discussions sur le financement de ce reste à charge pour les formations en lien avec nos qualifications professionnelles (langues étrangères par exemple). Nous vous tiendrons informés.

■ Vivier XL / ZI / alternants 2019 / externe 2019

Durant la saison été 2024, l'ensemble du vivier 2019/2020 aura été intégré chez AF. Le SNPNC, le syndicat de tous les PNC, a accompagné ces salariés durant toutes ces années. Les adhérents XL et ZI ont pu bénéficier de coachings les préparant aux sélections. Le SNPNC a œuvré pour que le vivier soit intégré ou réintégré malgré la longue crise COVID. Une partie de ce vivier a d'ores et déjà été titularisée. Pour les autres, le SNPNC veillera à ce que personne ne reste sur le tarmac !

■ INFORMATION TRAVAUX ACCES ONLY

- ▶ **Fermeture par la DIRIF de la RN7 dans les 2 sens de 21h à 5h avec déviation S13 et S14** dans les nuits du 23 au 24 Mai, 17 au 18 juin, 2 au 3 juillet, 12 au 13 août, 16 au 17 septembre, 21 au 22 octobre, 12 au 13 novembre, et du 3 au 4 décembre.
- ▶ **Fermeture par la DIRIF de l'A106 dans les 2 sens de 22h à 4h30** dans les nuits du 24 au 27 juin, 20 au 21 août, 4 au 5 novembre et du 19 au 21 novembre.



■ CR HÉBERGEMENT

Vos élus siègent dans toutes les instances où les syndicats représentatifs ont leur mot à dire dont le comité hébergement. **Certains hôteliers n'offrent pas l'ensemble des prestations pourtant prévues dans le contrat** (ex : oeufs en chambre facturés alors qu'aucune surcharge n'est prévue...). **Il est important de rédiger des CR et de nous les faire parvenir** par mail (snpnc@snpnc.org) ou en passant à notre permanence afin de faire cesser ces pratiques.

■ ACCORD SUR L'EMPLOI ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : ACCORD NÉGOCIÉ ET SIGNÉ

- Pour les PNC parents d'un enfant en situation de handicap : le taux est passé de 80 à 50%
- 8 stabilités planning pour les parents d'enfants en situation de handicap jusqu'à 50%
- CA hors quota
- Absence d'obligation de justificatifs pour les AEM jusqu'aux 20 ans de l'enfant
- Bourse d'éducation
- Augmentation du budget dédié
- Demande de TAF 12mois/12 soumise à un traitement prioritaire

■ GPnet

La rubrique «Mes billets et mémos voyage» a été supprimée de GPNet.

Vous pouvez éditer vos billets à partir de la rubrique «Mes réservations» du site <https://www.airfrance.fr>.

■ IMPÔTS 2024

Le SNPNC vous propose de télécharger son livret simplifié TOUS PNC au format PDF (Barèmes des indemnités, méthode de calcul) en allant sur notre site :

<https://snpnc.org/impots-2024/>

■ CAMPAGNE CONGÉS HIVER

La campagne de congés hiver 2024/2025 est ouverte depuis le **22 avril. Vous avez jusqu'au 3 juin à 23h59** pour poser vos souhaits.

■ INSTAGRAM

Suivez-nous sur notre compte instagram, pour nous trouver : **SNPNC_AF** dans la loupe.

